

MAIRIE 37800 SAINT-EPAIN ☎ 02-47-65-80-21



reçu d'inscription

sol n°



**DEMANDE D'EMPLACEMENT**

**LUNDI DE PÂQUES 01 avril 2024 à ST EPAIN (37)**

**MANÈGE, STAND FORAIN ou VENTES DE PRODUITS**  
par des PROFESSIONNELS RÉPERTORIÉS À UN REGISTRE  
(Commerce ou Métiers)

Je soussigné (e) :

NOM ..... Prénom .....

Agissant en qualité de ..... Raison sociale .....

Demeurant à : .....

..... ☎ .....

R. C. n°: ..... SIRET n°: .....

Délivré le: .....

par: ..... N.B : votre carte professionnelle sera présentée sur place (obligatoire)

Véhicule matricule n°: ..... marque/type .....

**Demande à M. le Maire de ST EPAIN l'autorisation de tenir un EMBLACEMENT:**

Pour la vente de : ..... (mention obligatoire)

**Nombre d'emplacements ..... à 23 €**  
(aucune inscription ne sera prise sans le paiement correspondant).

**ATTENTION,**

**tout emplacement non installé à 8h sera considéré vacant et réattribué**

**Ci-joint règlement, par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC et posté à :  
MAIRIE 27 Grande Rue 37800 ST-EPAIN avant le Samedi 16 mars 2024.**

Je déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30/11/87 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers)

Fait à SAINT-EPAIN, le .....  
(signature du demandeur) (cachet de l'entreprise).

**N.B.** Un récépissé vous sera remis lors du contrôle sur place. Afin de respecter la législation en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la Sous-Préfecture de CHINON pour être contrôlé.